

Prix de l'IRÉC 2009

Rapport du jury

Cette nouvelle édition du concours des Prix de l'IRÉC reste à la hauteur des attentes. C'est avec beaucoup d'intérêt que le jury a fait lecture et évaluation des manuscrits qui ont été inscrits au répertoire électronique de l'IRÉC. C'est un travail toujours considérable, plus d'une soixantaine de travaux ont été soumis, mais qui offre une occasion privilégiée d'ouvrir une fenêtre, de saisir comme dans un instantané l'état des lieux dans de domaine de la recherche sur l'économie, au sens large du terme. La diversité des sujets traités, l'originalité des questionnements, la maîtrise des règles de l'art, la rigueur ainsi que la qualité d'érudition des travaux compensent largement pour le fardeau de la tâche d'avoir à traiter plusieurs milliers de pages !

Le jury de cette année était composé de Mme Andrée De Serres, professeur à l'École des Sciences de la Gestion de l'UQAM, de M. Michel P. Trudeau, économiste et secrétaire du conseil d'administration de l'IRÉC, de M. David Rolland, chercheur à la Télé-Université qui a agi à titre de secrétaire du jury et de moi-même.

Pour procéder à l'évaluation des travaux, le jury a utilisé une grille dont les principaux critères sont : l'originalité de l'objet de la recherche, la pertinence de la méthodologie, la richesse et la maîtrise du cadre théorique, l'apport à la connaissance et enfin, l'intérêt de cet apport en relation avec la mission et les champs d'intérêt de l'IRÉC : en particulier les rapports État-Marché, les échanges internationaux, le développement régional et local, les liens société/économie.

On l'aura compris, une pareille grille nous découpait une tâche exigeante. La sélection n'a pas été facile, mais elle nous a néanmoins permis d'identifier des travaux qui font honneur à la compétence de leurs auteurs en satisfaisant aux critères de rigueur qui font la crédibilité et la réputation des Prix de l'IRÉC en plus d'enrichir le champ scientifique. Cette année le jury remet donc dans la catégorie mémoire de maîtrise, un Prix et deux mentions d'honneur. Pour le doctorat, un seul manuscrit s'étant démarqué, le jury a choisi de remettre le Prix, sans plus.

Le Prix 2009 du meilleur mémoire de maîtrise

Cette année, la récolte a été particulièrement abondante et riche du côté des mémoires de maîtrise. Plusieurs travaux de fort calibre se sont disputés la palme et la tâche du jury a été ardue, la délibération a été serrée. Nous avons réellement mis à l'épreuve les critères de notre grille d'évaluation... et notre capacité de travailler en groupe ! Nous avons tout de même établi le résultat final à l'unanimité et c'est avec beaucoup de plaisir – et la satisfaction du devoir accompli – que nous saluons aujourd'hui les lauréats.

J'ai parlé de récolte pour désigner les inscriptions de cette année et ce n'était pas fortuit. Tous les lauréats de la catégorie maîtrise de cette année, ont fait porter leurs travaux sur l'agriculture. À l'heure de la mondialisation de l'économie et des grands bouleversements du commerce international et de la domination des grands groupes industriels, ce secteur économique névralgique subit des mutations profondes et sa place dans le développement et la prospérité des pays est en constante mutation. Les jeunes chercheurs que nous honorons aujourd'hui ont pris de front la complexité des enjeux que soulèvent ces changements et leurs travaux jettent un éclairage nécessaire sur la compréhension que nous pouvons en avoir.

Le Prix 2009 du meilleur mémoire de maîtrise inscrit au répertoire de l'IRÉC est ainsi attribué à M. David Dupont pour son mémoire intitulé : Agriculture et agroalimentaire au Québec. Du projet nationaliste des clercs à l'insertion de l'agriculture dans le complexe agroalimentaire mondial. M. Dupont a réalisé son mémoire au département de sociologie de l'Université Laval, sous la direction du professeur Simon Langlois.

L'auteur nous propose une relecture fort stimulante du développement et de l'évolution de l'agriculture québécoise. Il fait preuve d'une grande maîtrise du corpus de la littérature scientifique et d'un remarquable esprit de synthèse en nous proposant une interprétation de l'évolution de l'agriculture qui renvoie à son inscription dans un réseau de forces qui dépasse largement la cadre bucolique de la ferme et des paroisses rurales.

C'est à une lecture d'économie politique que nous convie David Dupont dont le mémoire situe l'agriculteur dans un complexe écheveau de relations économiques qui, au fil du siècle, le feront passer de l'agriculture de subsistance à la production dans un univers dominé par les grandes organisations mondialisées qui déterminent de plus en plus largement non seulement ses conditions de production mais encore et surtout les accès au marché. Les denrées circulant désormais sous le contrôle de vastes conglomerats intégrés, le métier d'agriculteur se pratique maintenant dans un cadre industriel et commercial de plus en plus défini par les règles du commerce international et par les exigences des groupes qui le contrôle.

David Dupont reconstitue la trame des événements et des logiques marchandes qui auront donné à l'histoire de l'agriculture québécoise ses grandes phases de développement et façonné ses institutions, ses organisations et ses manières de contribuer au développement économique. Le portrait qu'il en tire nous laisse voir un secteur économique essentiel au développement du Québec aux prises avec des défis gigantesques qui, eux-mêmes, renvoient à des enjeux de société non moins dramatiques. À l'heure où de grands cartels agissent au-dessus des États nationaux pour mettre en concurrence les agricultures de toutes les régions du monde appelées à maximiser leurs avantages comparatifs et à se spécialiser toujours plus dans un productivisme effréné, ce mémoire renvoie à des questions fondamentales.

Le lien du consommateur à la production agricole est un lien médiatisé par des forces apatrides qui décident de façon de plus en plus subtiles ce qu'il y aura

dans nos assiettes, qui le produira, à quelles conditions et dans quel environnement. Réfléchir sur l'agroalimentaire nous renvoie nécessairement à des choix de société qui mettent en procès tout aussi brutalement notre place sur la scène internationale que le rôle que peuvent jouer les agriculteurs dans ce qui s'appelle la sécurité et la souveraineté alimentaire.

C'est tout le mérite de ce mémoire que de donner à penser que nourrir son monde n'est pas une mince affaire. Notre compréhension des enjeux de l'agriculture en ressort plus riche, plus forte. Et notre empathie pour les agriculteurs ne peut que s'accroître, ils tiennent dans notre économie une place stratégique fort exigeante. Et ce mémoire suffira sans doute à nous convaincre, tous autant que nous sommes, que les choix des agriculteurs dépendent aussi de ceux-là que nous faisons tous les jours en tant que consommateurs, mais aussi à titre de citoyens. La lecture de ce mémoire renouvellera la compréhension du rôle que peuvent jouer les politiques agricoles dans le développement de notre société.

Deux mentions d'honneur

À sa manière, le mémoire de Mme Véronique Bisailon nous renvoie également à ces enjeux et c'est la raison pour laquelle le jury a choisi de lui octroyer une mention d'honneur pour son travail intitulé : Commerce équitable et développement durable: le cas d'une organisation de producteurs de café au Mexique. Ce mémoire a été présenté au programme de maîtrise en sciences de l'environnement de l'UQAM et il a été réalisé sous la direction de Mme Corinne Gendron et Marie-France Turcotte.

D'excellente tenue, ce travail de Mme Bisailon témoigne d'une grande rigueur méthodologique et d'une intégrité intellectuelle que le jury tenait à saluer. L'auteur, en effet, n'a pas seulement conduit un travail d'enquête témoignant d'une grande maîtrise des règles de l'art, elle a exercé un jugement analytique fort à propos et elle n'a pas cherché à se défilier devant les conclusions auxquelles son analyse la conduisait.

Ces conclusions n'étaient pas facile à tirer pour un auteur qui avait une sympathie manifeste pour son objet d'étude et pour les acteurs qui tentent de faire du commerce équitable un instrument de développement et de redressement des relations commerciales Nord-Sud. Quelles que soient les aspirations et les prétentions idéologiques, le commerce équitable, du moins celui que Mme Bisailon a observé, là où elle l'a observé, au Chiapas, n'articule pas dans la pratique, l'essentiel des catégories conceptuelles du commerce équitable comme modèle de développement durable. L'équité, nous dit l'auteur, n'y est qu'une aspiration lointaine, lourdement handicapée par des contextes d'application et de gouvernance qui sont bien décrites et analysées. Les considérations de prix jouent un rôle déterminant dans une pratique qui consiste à trouver une meilleure insertion dans un marché où la qualité peut devenir un avantage concurrentiel.

Cela étant dit, la démonstration de l'auteur n'a rien de péremptoire. Au contraire, elle est tout en nuance et fort attentive à saisir la logique des acteurs et à comprendre les contraintes qui s'exercent sur eux. Cette compréhension facilite l'évaluation du contexte et permet à l'auteur d'éviter les condamnations

moralisantes. Le mémoire ne fait pas que prendre la mesure de l'écart qui sépare l'idéal de la pratique, il ouvre sur une compréhension de ce que doit être l'idéal-type du commerce équitable pour un développement durable dans un contexte agricole et commercial déterminé par des rapports de forces internationaux et des relations Nord-Sud qui donnent à saisir toute la difficulté de l'entreprise.

La deuxième mention d'honneur décernée cette année est attribuée à M. Stéphane Michaud pour son mémoire intitulé : De l'opium aux amandes : perspectives pour une approche glocalisée du développement au sein de la province de Kandahar (Afghanistan). M. Michaud a réalisé son travail sous la direction du professeur Thibault Martin dans le cadre du programme de maîtrise en développement régional de l'Université du Québec en Outaouais.

Que l'on soit d'accord ou pas avec l'intervention canadienne en Afghanistan, nous avons tout intérêt à savoir ce qui s'y passe. Et c'est là tout le mérite de ce travail réalisé par M. Michaud qui a eu l'expérience du terrain à titre d'ingénieur ayant participé à la mission canadienne de nous brosser un portrait critique du modèle de développement mis de l'avant par le Canada à Kandahar depuis 2001. Son travail a retenu l'attention du jury aussi bien par l'originalité de son objet que par la perspective avec laquelle l'auteur l'a traité.

L'auteur y porte un regard sans complaisance sur la conception du modèle de développement mis de l'avant par le gouvernement canadien, un modèle qu'il juge inefficace, inapproprié et, à plus d'un égard, contre-productif. M. Michaud, en effet, montre que ce modèle dit du développement en tache d'encre, version militaire du modèle des pôles de croissance, ne permet pas la reconstruction des circuits économiques, en plus, de faire mauvaise synergie avec la logique militaire de l'affrontement. Les efforts pour créer des pôles de développement ne font que créer de nouveaux pôles de violence, engendrant ainsi un cercle vicieux dont les effets alourdissent gravement le bilan de la mission.

Après s'être livré à une critique serrée de ce modèle, l'auteur plaide en faveur d'une intervention centrée sur le modèle de la glocalisation, néologisme forgé pour désigner un modèle de développement qui vise à insérer les caractéristiques locales dans les logiques globales du développement mondialisé. Dans ce modèle, l'agriculture tient une place stratégique. L'auteur nous montre comment et en quoi, il serait plus rationnel et plus efficace de soutenir une approche qui encouragerait le développement de l'agriculture (il choisit l'exemple de la production d'amandes) pour restructurer l'économie locale et l'inscrire dans les circuits de l'économie mondiale. Cette façon de voir les choses permettrait de fournir une solution de substitution à la culture du pavot et à la production d'opium, qui au demeurant, n'enrichissent que des barons, laissant les paysans dans une pauvreté endémique sous la botte de factions armées violentes.

Ce mémoire est stimulant à plus d'un égard. Le jury a apprécié sa construction et la rigueur de sa démonstration. Il serait bon d'ajouter pour la gouverne de l'auteur, que ce modèle des pôles de croissance a fait des ravages considérables au Québec, bien avant d'en faire dans la province de Kandahar. Il a été au cœur des opérations de planification du développement régional qui ont anéanti les efforts de deux générations de colons et condamné à la fermeture des dizaines de

paroisses du Bas-Saint-Laurent et de l'Abitibi. Le développement forcé, dirigé de l'extérieur, ces colons l'ont bien connu et leur expérience pourrait être fort utile aux paysans d'Afghanistan et d'ailleurs qui doivent composer avec les certitudes théoriques des experts.

Le Prix 2009 de la meilleure thèse

Le Prix de l'IRÉC 2009 pour la meilleure thèse est attribué à M. Marc-Antoine Hennebert pour son travail intitulé : De la transnationalisation de l'action syndicale au sein des entreprises multinationales : une analyse du "Réseau UNI@Quebecor World. La thèse a été réalisée à l'École des relations industrielles de l'Université de Montréal sous la direction du professeur Gregor Murray.

C'est un travail remarquable qu'a accompli M. Hennebert. Sa thèse est fort bien construite, témoignant d'une excellente maîtrise du métier et nous dévoilant un chercheur aux aptitudes très affirmées. Le jury a été impressionné par l'ampleur de la démarche, la pertinence du questionnement et la rigueur de la démonstration. L'auteur a fait preuve d'une très grande discipline intellectuelle en dominant un immense matériel empirique dans lequel il aurait pu facilement se perdre, n'eût été de sa grande maîtrise d'un cadre théorique qui lui a permis de faire progresser clairement une démonstration fort convaincante.

À partir du cas de l'entreprise Quebecor World, l'auteur analyse comment les alliances syndicales internationales peuvent contribuer à l'émergence d'un contre-pouvoir essentiel à l'amélioration de la régulation de l'économie mondiale dont les récents dérèglements ont bien illustré les limites et les ravages. Témoignant d'une connaissance approfondie du corpus de la littérature scientifique portant sur le contexte et la dynamique de développement des relations syndicales dans le cadre de l'expansion des grandes entreprises multinationales, M. Hennebert a abordé le cas en deux mouvements fort bien coordonnés.

Il a d'abord réalisé un travail de réflexion théorique mené avec une solide maîtrise des concepts. Il a choisi de renouveler les perspectives en ayant recours aux possibilités heuristiques de la théorie des réseaux sociaux. Cela lui a permis, dans un deuxième temps, de dépasser les perspectives usuelles sur les alliances syndicales internationales, en concentrant son attention tout aussi bien sur les contenus que sur les processus de construction sociale dans lesquels ceux-ci s'élaborent dans le cadre des rapports induits par les choix de gouvernance et les orientations stratégiques d'une même compagnie multinationale.

La thèse a donc analysé comment s'est construite l'action collective, comment et sur quoi s'est effectuée la mobilisation des acteurs dans le cadre d'une campagne menée par le RéseauUNI@Quebecor. Une campagne qui s'est soldée par des gains notables en matière d'accès à la syndicalisation et d'élargissement des droits des travailleurs. L'auteur a réalisé d'innombrables entrevues dans une douzaine de pays et dépouillé une masse documentaire impressionnante. Sa maîtrise de son cadre théorique et la pertinence de ses outils d'analyse lui ont permis de dominer cette matière riche et de dresser un portrait aussi complet que nuancé de cette alliance. Le jury tenait à saluer ce travail remarquable pour son apport à la connaissance et pour sa contribution à la recherche des meilleures voies de

construction des modes de régulation qui permettront aux travailleurs du monde entier de mieux faire valoir leurs droits, d'améliorer leurs conditions et de contribuer à la construction d'un modèle économique plus équitable. Voilà une thèse et un auteur qui vont contribuer au renouvellement de la pensée dans le champ des relations industrielles.

Après la délibération qui a lieu à l'aveugle, nous avons eu la surprise et le bonheur de réaliser que Marc-Antonin Hennebert était en quelque sorte un habitué des Prix de l'IRÉC puisque son mémoire de maîtrise lui avait valu une mention d'honneur à l'édition 2003 du concours. Cela nous a confortés quant à la fiabilité de notre grille d'évaluation. Mais surtout, cela nous a renforcés dans notre conviction à propos de l'utilité et de la pertinence de ce concours qui vise à soutenir et saluer le travail des jeunes chercheurs.

Robert Laplante

Directeur général de l'IRÉC